



# Les Matinées Sociales

## L'actualité sociale et juridique de la paie et de l'administration du personnel

### Objectifs de la formation

- Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

### Public

DRH, RRH,

Responsables  
Administration du  
Personnel,

Responsables  
Paie,

Collaborateurs du  
service du  
personnel,

Responsables  
SIRH,

Cadres et  
dirigeants des PME  
PMI.

### Durée

**5 jours**  
(35 heures)  
en 10 sessions  
d'une demi-journée

\* Ce programme  
pourra être modifié  
en fonction de  
l'actualité

### Programme de la session de formation d'avril 2022\*

#### Le dossier du mois :

##### Le départ et la mise à la retraite

##### Le départ à la retraite

Conditions de départ  
Formalisme à respecter  
Cas particuliers de départ anticipé  
Indemnisation

##### La mise à la retraite

Conditions de départ  
Formalisme à respecter  
Indemnisation

##### La pré-retraite

Pré retraite amiante  
Pré retraite métiers pénibles  
Pré retraite d'entreprise

##### La retraite progressive

Conditions de mise en place  
Formalisme à respecter  
Impact en paie

##### Le cumul emploi retraite

Mise en place  
Conditions d'indemnisation

##### Le zoom du mois

##### La gestion des jetons de présence

Définition  
Régime social et fiscal  
Traitement en DSN

##### Actualités DSN

Expatriés et contribution formation  
Rappel sur le traitement des apprentis en DSN  
Modalités déclaratives AGIRC-ARRCO

#### L'actualité sociale

Évolution du protocole sanitaire  
Mesures liées au conflit en Ukraine  
Indemnisation du dispositif « Transco »  
Publication des décrets attendus

- Lanceurs d'alerte
- DUERP
- Report des visites médicales

#### L'actualité paie

**Fil rouge** : Point sur l'activité partielle

#### Nouvelles du BOSS

Parution de la rubrique « protection sociale complémentaire »  
Heures supplémentaires et complémentaires  
Changement de résidence et mobilité internationale

#### Brèves

Hausse du RSA  
Précisions sur l'indemnité inflation

#### Questions/réponses

Les chèques-vacances  
La dématérialisation des titres restaurant  
Assurance et télétravail

#### Les projets de textes

La hausse du SMIC au 1<sup>er</sup> mai

#### Le point sur la jurisprudence

Obligation vaccinale  
Désignation d'un délégué syndical  
Mutation à l'intérieur d'un groupe  
Interdiction liée à l'alcool

#### Agenda

### Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

**Intervenant** : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

**Invitation des participants à se munir d'une calculatrice**

### Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.  
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.